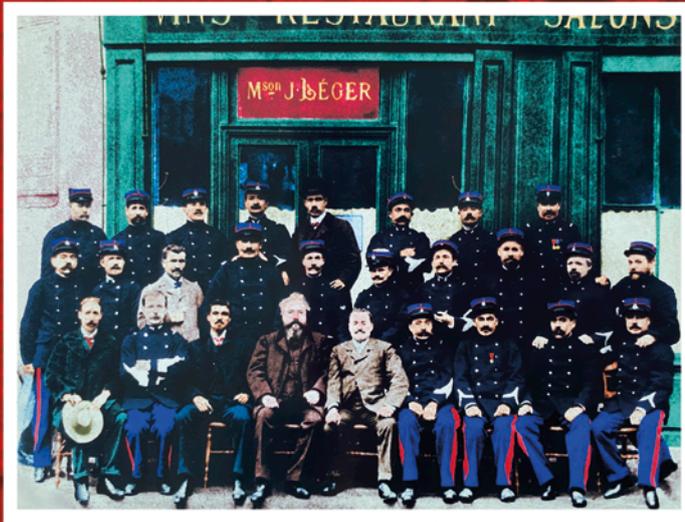


# SNAD CGT, 100 ANS DE LUTTES

## MAI 1920 / MAI 2020



**Cher-e camarade, tu as entre les mains la brochure sur l'exposition que nous avons élaborée dans le cadre des 100 ans de vie et de luttes du syndicat national des agents des douanes CGT. Celle-ci reprend l'ensemble des planches de l'exposition. Certaines données ont malheureusement disparu au cours de l'Histoire rendant certaines décennies moins complètes. Tu seras toutefois surpris de découvrir des documents historiques et émouvants qui ont jalonné l'histoire du SNAD CGT. L'exposition, inaugurée en présence de Philippe Martinez, le 25 janvier 2022, restera ensuite visible dans les locaux de ton syndicat à Montreuil. N'hésite pas à venir la voir et à venir nous rencontrer. Ensemble, nous continuerons à écrire l'Histoire de la CGT en douane autant que nécessaire. Amitiés syndicales.**

## NOTRE HISTOIRE : D'OÙ VIENT LE SNAD-CGT ?

Issus des amicales de douaniers créées en 1902 (grâce à la loi sur les associations de 1901), les syndicats des agents du service actif et celui des services sédentaires furent fondés en 1919. Ils adhèrent à la CGT en 1920 (malgré l'interdiction de se syndiquer dans la fonction publique) avant de s'orienter vers l'autonomie de 1921 à 1936.

Dans les années 1930, le syndicat du service actif comptait plus de 15 000 adhérents et 1 600 pour le syndicat du service sédentaire (sur 22 000 douaniers).

Pendant la guerre 39/45, sous le régime de Vichy, le syndicat fut dissous. De nombreux militants rejoignirent la Résistance. Certains membres éminents occuperont même des hautes responsabilités dans les mouvements de résistants.

On retrouve parmi les militants les plus connus du SNAD CGT :

- Fabien Albertin (1879-1950) (notice 90317), Douanier, homme politique français, avocat, directeur de rédaction du journal l'Action douanière dès 1908
- Jean Cristofol (1901-1957) (notice 21118), Douanier, syndicaliste CGT, homme politique français, député des Bouches-du-Rhône, maire de Marseille
- Gaston Cusin (1903-1993) (notice 21233), Douanier, syndicaliste CGT, résistant, commissaire régional de la République à la Libération, haut fonctionnaire
- Marcel Dufriche (1911-2001) (notice 23234), Douanier, syndicaliste CGT, résistant, secrétaire de l'UL-CGT de Dieppe, Secrétaire de Benoit Frachon, maire de Montreuil de 1971 à 1984.

En 1947 une partie importante du conseil d'administration du syndicat des services sédentaires décida de partir pour le syndicat FO. Les adhérents du syndicat des agents du service actif décidèrent, eux, de rester à la CGT.

Le nombre d'adhérents dans les années 1950 est alors d'environ 13 000 douaniers du service actif

principalement. En 1952, il recueillait 87,8 % des voix chez les 13 900 agents en tenue. En 1957, le syndicat confirme son affiliation à la CGT à 76 %. Entre les années 1957 et 1959, la CGT pesait 49 % des voix pour l'ensemble du personnel des bureaux et des brigades des Douanes.

Puis en raison de l'éclatement syndical avec l'apparition d'autres syndicats, le nombre de ses adhérents a diminué. Son poids électoral s'est également effrité au fil du temps.



# SNAD CGT, 100 ANS DE LUTTES 1920 / 1939

1923

**Fédération autonome des Syndicats de Fonctionnaires**  
15, rue Nefler, PARIS (7<sup>e</sup>)

**POURQUOI NOUS MANIFESTONS ?**  
**POUR OBTENIR L'APPLICATION DE LA LOI**

En 1919, le gouvernement avait promis la promulgation de la Loi sur les Fonctionnaires, mais que le Parlement de Paris ne put pas le faire. En 1923, le Sénat a voté la loi, mais le Parlement de Paris ne l'a pas promulguée. Les fonctionnaires ont donc dû attendre pendant des années pour voir leur loi appliquée.

**Cette loi n'a jamais été appliquée**

Les fonctionnaires ont donc dû attendre pendant des années pour voir leur loi appliquée. Les fonctionnaires ont donc dû attendre pendant des années pour voir leur loi appliquée.

**C'est aux chiffres qu'il convient de demander la vérité**

| Personnel supérieur          | Commis et petits personnels        |
|------------------------------|------------------------------------|
| Directeurs : 80.000 8,55     | Commis titulaires : 18.000 9,83    |
| Secrétaires : 30.000 4,07    | Commis non titulaires : 8.900 4,13 |
| Chefs de bureau : 38.000 4,4 | Bénévoles : 2.900 4,30             |
| Écrivains : 22.000 3,10      |                                    |
| Religieuses : 21.000 4,30    |                                    |
| Écrivains : 21.000 4,30      |                                    |

**CE QUE NOUS DEMANDONS**

La loi l'a ordonné ! La justice l'exige !

1924

**Journal Douanière**

**LE IV<sup>ème</sup> CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL**  
**XV<sup>ème</sup> Congrès du Groupement**

A la veille de la reconnaissance du Droit syndical aux fonctionnaires, le Syndicat des Douaniers actives, qui n'a pas amené son pavillon compte 17.450 Membres, soit 90 0/0 des effectifs VERS L'ÈRE DES RÉALISATIONS

1928

**Journal Douanière**

**LE VIII<sup>ème</sup> CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL**  
**XIX<sup>ème</sup> CONGRÈS DU GROUPEMENT**

L'APPROBATION DU SYNDICAT ET LA FÉDÉRATION APPROUVÉE SONT CONFIRMÉES. LE CONGRÈS VOTE, CONTRE LES CALOMNIES FASCISTES ET CONTRE L'ŒUVRE DE LA COMMISSION MARTIN ET SURTOUT EN FAVORISANT LE SYNDICAT DE FÉDÉRATION À LA DÉFENSE DES PÉTITS FONCTIONNAIRES

1926

**Journal l'Action Douanière**

**LE VI<sup>ème</sup> CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL**  
**XVII<sup>ème</sup> Congrès du Groupement**

Le Congrès réclame la justice pour les fonctionnaires en uniforme. Il confirme la ferme volonté du Syndicat d'obtenir le reclassement de l'emploi de douanier et décide l'emploi de moyens d'action : Pour l'aboutissement de cette revendication, pour la défense de leurs intérêts de droit syndical, la revalorisation des traitements et l'indemnité mobile, et pour l'établissement d'un statut de travail.

1929

**BULLETIN**  
publié par la Fédération autonome des Syndicats de Fonctionnaires

**LE BUREAU FÉDÉRAL**  
Commission de propagande

**NOTRE CONGRÈS CONSTITUTIF (10 Février 1928)**  
ANALYTIQUE

1934

Manifestation à la suite de laquelle Jean Christofol et ses deux adjoints furent convoqués. Motif : participation à une grève illégale. On lit sur les banderoles : Non à la guerre ; A bas le fascisme, vive la liberté ; Pour la défense de nos traitements.

**Journal l'Action Douanière**

**LE FASCISME NE PASSERA PAS !**

La Proletariat a sa réponse aux provocations des Camarades de Ray et des "Croix de Feu"

Le mot d'ordre de Grève Générale lancé par l'ensemble des organisations syndicales a été suivi avec discipline et a paralysé la vie du Pays pendant 24 heures.

150.000 Travailleurs massés sur le Cours de Vincennes et Place de la Nation ont affirmé leur volonté de défendre les libertés politiques et syndicales.

A Paris, 15 agents du Service Actif des Douanes seulement, sur 100, ont rejoint leur poste de travail et ils ont subi la disposition des Inspecteurs. Malgré ces rares défections individuelles aucun inspecteur n'a pu être saisi et les opérations douanières se sont poursuivies complètement suspendues, y compris le riate des langues et le dédouanement des denrées périssables.



**CRÉATION DE LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS DOUANIERS**

1935

**Journal l'Action Douanière**

**POUR LA DÉFENSE DE LA LUTTE CONTRE LES DÉCRETS-LOIS, LA GUERRE ET LE FASCISME, L'UNITÉ SYNDICALE S'EST FAITE**

Pour consacrer l'accord intervenu, les délégués aux Congrès des deux Centrales ouvrières ont siégé en commun

**VIVE L'UNITÉ SYNDICALE RÉALISÉE !**

Faisons le point ! LA SÉANCE COMMUNE DES DEUX CONGRÈS Une date à retenir

Des heures inoubliables.



12 FÉVRIER 1934 À MARSEILLE

Pour la première fois dans l'histoire de la Douane, le 12 février 1934, les douaniers déclenchent une grève générale avec à leurs côtés Jean Christofol, Secrétaire général du syndicat des douanes de Marseille (de 1932 à 1935).

La répression s'abat, Christofol est révoqué. L'entrée de la caserne lui est interdite. Ses camarades le maintiennent à la tête du syndicat et déménagent celui-ci à la bourse du travail de Marseille. Jean Christofol engage ensuite une carrière politique : responsable communiste puis député et maire de Marseille. Il décède en 1957.

# SNAD CGT, 100 ANS DE LUTTES 1940 / 1949

## 1939/45

« Les déportés, les massacrés n'ont plus que nous pour penser à eux. Les morts dépendent entièrement de notre fidélité. Si nous cessions d'y penser, nous achèverions de les exterminer et ils seraient définitivement anéantis. »  
Vladimir JANKELEVITCH, philosophe.



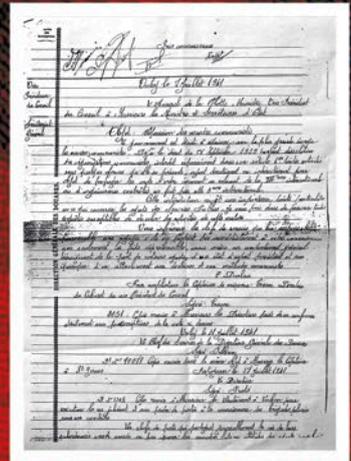
**LE JONCOUR Joseph**  
Né le 22 juin 1877 à Ploaré (29). Douanier. Otagé. Massacré le 4 août 1944 à Ploaré (29) à l'âge de 67 ans.



**BALLARIN Bernard**  
Né le 6 décembre 1903 à Bagnères-de-Luchon (31). Douanier. Réseau FFI. Arrêté pour résistance. Fusillé le 4 septembre 1944 à Tourcoing (59) à 41 ans.



**OTTAVI Luc**  
Né le 28 février 1894 à Bastia (2B). Douanier. Réseau Heure H. Arrêté pour résistance. Déporté le 20 avril 1943 de Compiègne à Mauthausen. Matricule 28387. Décédé le 8 septembre 1944 à Hartheim à l'âge de 50 ans.



Le 3 septembre 1939, les 26 bataillons douaniers sont à nouveau mobilisés. Lorsque l'armistice est signé, le 22 juin 1940, après plus d'un siècle d'existence et de services rendus à la Nation, les bataillons sont dissous par décret du 27 juin 1940. Pendant l'occupation, les douaniers ont poursuivi la lutte dans la Résistance. Entre 1939 et 1945, 326 douaniers sont morts pour la France. A partir de 1940, les syndicats entrent en clandestinité car interdits par le gouvernement de Vichy.

### LES VICTIMES DU FASCISME ET DE LA GUERRE

| NOM     | DATE DE NAISSANCE | DATE DE DÉCÈS | LIEU DE NAISSANCE | LIEU DE DÉCÈS | CAUSE DE DÉCÈS |
|---------|-------------------|---------------|-------------------|---------------|----------------|
| ABRAHAM | 1875              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1880              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1885              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1890              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1895              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1900              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1905              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1910              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1915              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1920              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1925              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1930              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1935              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM    | 1940              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |

### SOUSCRIPTION

en faveur des familles des camarades déportés, fusillés ou assassinés par la Gestapo, ou tués en combattant pour la Libération

| NOM  | DATE DE NAISSANCE | DATE DE DÉCÈS | LIEU DE NAISSANCE | LIEU DE DÉCÈS | CAUSE DE DÉCÈS |
|------|-------------------|---------------|-------------------|---------------|----------------|
| ADAM | 1875              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1880              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1885              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1890              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1895              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1900              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1905              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1910              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1915              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1920              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1925              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1930              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1935              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |
| ADAM | 1940              | 1944          | Paris             | Paris         | Résistance     |

**SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES ACTIVES**  
PARIS, le 8 Septembre 1944

10, Rue de Bellechasse  
PARIS 7<sup>e</sup>

Le Bureau National aux camarades responsables des sections régionales et aux camarades en résidence à PARIS.

Camarades,

L'heure de la libération est enfin venue pour une vaste partie du territoire et on peut maintenant espérer que celle de la libération totale du pays est proche.

Après quatre années d'éclipse, les organisations de défense des fonctionnaires et de la classe ouvrière retrouvent le droit d'exister et de se faire entendre.

Nous ne tenterons pas de décrire la joie qui nous étreint devant la liberté retrouvée, devant la République renaissante, bien que pas morte, malgré l'État Français qui prétendait lui succéder, des voix plus autorisées que les nôtres l'ont fait et nous nous associons sans réserve à ce qui a été dit ou écrit par les représentants qualifiés de la C.G.T. et de la Fédération des Fonctionnaires.

Nous voulons cependant que notre premier geste de retour à l'existence soit pour saluer nos libérateurs, tous ceux qui ont contribué à cette libération et aussi pour nous incliner devant les victimes, victimes de la guerre proprement dite ou victimes de la répression qui a précédé le départ de l'ennemi.

D'après les premiers renseignements que nous possédons, la famille douanière compte sa part de deuil. Nous avons à prendre l'engagement solennel de faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour qu'une solidarité étroite s'exerce envers les familles de nos victimes. Si nous ne pouvons leur rendre l'être cher disparu, nous avons à leur assurer que nous prenons part à leur peine et que nous ne pourrions pas que des soucis d'ordre matériel viennent s'ajouter à leur douleur.

Tournons maintenant nos regards vers l'avenir. En reprenant existence légale, les organisations de défense des fonctionnaires et de la classe ouvrière ont à considérer que la poursuite victorieuse de la guerre jusqu'à l'écrasement de l'ennemi prime tout. Il convient donc que toutes les forces dont dispose le pays soient mises au service de l'effort de guerre qui reste à accomplir. Il n'est pas interdit cependant d'espérer que cet écrasement est proche et de se préoccuper, dès maintenant, des problèmes à résoudre après guerre. De ce point de vue, certains problèmes d'ordre social sont à résoudre d'urgence et pour lesquels le Gouvernement s'y emploie.

## 1945

### LA FEDERATION des Syndicats confédérés du Service des Douanes est constituée.

Le 15 septembre 1945, la Fédération des Syndicats Confédérés du Service des Douanes est constituée. Elle regroupe les sections régionales des douaniers et des fonctionnaires de la douane.

## 1947

### L'UNITÉ du mouvement syndical des Fonctionnaires doit être sauvée

L'unité du mouvement syndical des fonctionnaires doit être sauvée. Les syndicats doivent se réunir pour défendre les intérêts communs des fonctionnaires.

## 1948

### L'Action Douanière

ORGANE OFFICIEL DU SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES ACTIVES

10, Rue de Bellechasse, PARIS 7<sup>e</sup>

LE RENDREZ-VOUS DES ENSEIGNEMENTS

ACHAT D'UN DOMAINE qui leur est destiné

REVUE SYNDICALE

REVUE GLOBALE des Douaniers de France

## 1949

### ETUDE DOCUMENTAIRE

## LE RÉGIME DES PENSIONS DES FONCTIONNAIRES

OCTOBRE 1949

ÉDITÉ PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES ACTIVES

10, Rue de Bellechasse, PARIS (7<sup>e</sup>)



# SNAD CGT, 100 ANS DE LUTTES 1960 / 1969

1961



1962



1967



Dès le début de la période, les actions se mettent en place aux douanes sous l'impulsion de la CGT. Et la lutte paye avec de nombreuses avancées concernant les rémunérations, la réduction du temps de travail,... Pour autant, le contexte syndical rend plus difficile les mobilisations. Les élections à la Masse en sont également l'exemple.

Le SNAD CGT prendra également toute sa part dans les mobilisations de l'année 1968 avec à la clé de véritables avancées pour les douaniers, comme pour l'ensemble du monde salarié. Grâce à la CGT, la réforme des brigades des douanes verra le jour avec l'intégration dans les régies financières et non l'assimilation à la gendarmerie.

Il est à noter que cette période verra aussi la création, en 1962, du premier centre électronique au niveau de la Direction générale ouvrant la voie dans les décennies suivantes à une informatisation toujours plus grande.

1964



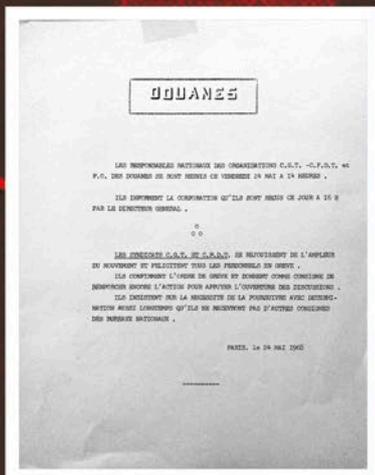
1968



1968



1968









# SNAD CGT, 100 ANS DE LUTTES 1990 / 1999

1991

**JOURNEE DU 26/11 A PARIS**

**Les représentants des fédérations reçus par le ministre**

Les agents des douanes avaient rendez-vous à 13 heures, place de la République où ils étaient plusieurs milliers. La manifestation s'est terminée à 18 heures dans un climat de sérénité. Les douaniers ont été reçus par le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Jean-Louis HALLE, à 14 heures. Le ministre a écouté les représentants des fédérations et leur a fait part de son intérêt pour le rôle des douaniers dans le développement de la France.

Le ministre a souligné l'importance du rôle des douaniers dans le développement de la France et leur a fait part de son intérêt pour le rôle des douaniers dans le développement de la France.

**Gréviestes**  
50 % en douane  
20 % dans l'ensemble du ministère

**Détail en douane**

|                              |                         |
|------------------------------|-------------------------|
| Bayonne - 47 %               | Midi-Pyrénées - 53 %    |
| Bordeaux - 33 %              | Nancy - 32 %            |
| Bretagne - 76 %              | Paris est - 48 %        |
| Centre rers' douanier - 90 % | Paris intramuros - 46 % |
| Clermont-Ferrand - 45 %      | Paris ouest - 54 %      |
| Corse - 63 %                 | Paris sud - 45 %        |
| DNSEC - 24 %                 | Pays de Loire - 44 %    |
| Franche-comté - 70 %         | Perpignan - 43 %        |
| Le Léman - 44 %              | Poitiers - 32 %         |
| Lille - 46 %                 | Provence - 63 %         |
| Marseille DR - 40 %          | Rouen - 24 %            |
| Metz - 40 %                  | Roissy - 31 %           |

1991

**FLASH - INFOS DOUANES CGT**

N° 15 - Montréal le 29/11/91

**26 NOVEMBRE 1991**

**DES MILLIERS DE DOUANIERS DANS L'ACTION A PARIS ET EN PROVINCE**

**LES DOUANIERS PARISIENS SE RASSEMBLENT**

LA GREVE LE 19 NOVEMBRE  
30 % EN DOUANE  
30 AMPH A LA DGI  
MS. SUR LE MENESTREY  
MANIFESTENT A BERCY

**LA GREVE LE 19 NOVEMBRE**

|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| PARIS OUEST<br>Cévennes 54%                   | CDSD SARCELLES<br>Cévennes 20%  |
| AGORCO 59%                                    | ROISSY<br>Cévennes 21%          |
| DR 42% - Goussier/Blanc 50% - Fleury 57%      | AGORCO 22%                      |
| Les Lila 82% - Poulletier 59% - Toussaint 30% | SURV 50%                        |
| SURV 69%                                      | PARIS INTRAMUROS<br>Cévennes 6% |
| Champ 300%                                    | PARIS SUD<br>Cévennes 44%       |
| 30% - Toussaint 100%                          | Rungis 50%                      |
| PARIS EST<br>Cévennes 65%                     | CDSD SEZAN et AGORCO 46,52%     |
| Blanc-Messin 82%                              |                                 |

**POUR UNE VERITABLE MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC DOUANIER**

1992

1992 QUELQUE PART A L'EXTREME FRONTIERE...  
par DMS

1995

**Flash infos DOUANES CGT**

Montréal, le 4 octobre 1995

**le 3 octobre**

**7 000 douaniers dans l'action**

**Unité syndicale sur les revendications et l'action**

Le 3 octobre, les agents des douanes CGT, CFDT, FO, SPNCF, BNCG et CFTC, ont manifesté devant le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, à Paris, pour protester contre la dégradation des conditions de travail et les baisses de salaire.

**250 emplois, une mesure inacceptable**

Le 25 septembre 1995, le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Jean-Louis HALLE, a annoncé lors de la présentation du budget 1996 pour le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, la suppression de 250 emplois dans le service public douanier.

1996

**Flash infos DOUANES CGT**

Montréal, le 21 octobre 1996

**17 octobre**

**10 000 Douaniers en grève**

**Une action inter-professionnelle à la mi-novembre**

Le 17 octobre, les agents des douanes CGT ont manifesté devant le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, à Paris, pour protester contre la dégradation des conditions de travail et les baisses de salaire.

**Des chartes revendicatives**

Le 17 octobre, les agents des douanes CGT ont manifesté devant le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, à Paris, pour protester contre la dégradation des conditions de travail et les baisses de salaire.

Les années 1990 voient la disparition des frontières, suite à la signature des accords de Schengen en 1985 par 5 des membres de la Communauté Européenne. Ce changement entraîne un bouleversement majeur dans l'organisation des missions douanières avec d'importantes conséquences sur les agents. Les contributions indirectes basculent alors des impôts vers la douane pour compenser la fermeture des bureaux et brigades aux frontières.

1998

**le 15 octobre 1998**

**5000 douaniers à BERCY**

**manifestation dans PARIS pour**

- le service public douanier
- l'emploi, les effectifs
- la bonification des années en surv
- la réduction du temps de travail

**La riposte**

Plus de 5 000 douaniers à Paris  
Plus de 60% de grévistes

1999

**Edito**

**Le 28 JANVIER, à l'offensive**

Le 28 janvier 1999, les agents des douanes CGT ont manifesté devant le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, à Paris, pour protester contre la dégradation des conditions de travail et les baisses de salaire.

**Le 28 janvier 1999 - Bercy**

Le 28 janvier 1999, les agents des douanes CGT ont manifesté devant le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, à Paris, pour protester contre la dégradation des conditions de travail et les baisses de salaire.

En 1995, le plan Juppé de réforme des régimes spéciaux de retraite met également les douaniers dans la rue. Mais, c'est aussi l'amorce de baisses drastiques des effectifs qui pousse à la colère en douane. La bonification des années passées en surveillance et la réduction du temps de travail sont également des revendications fortes de la période.

La fin de la décennie, avec d'importantes manifestations en 1998 et 1999, marque les prémices du grand conflit du début des années 2000.



# SNAD CGT, 100 ANS DE LUTTES 2000 / 2009

## 2000

le 3 février, 25 000 agents des finances  
ont manifesté dans Paris de République à Bercy



## 2000

N° 50 *Flash infos*  
**DOUANES CGT** Mercredi, le 24 mars 2000  
**Le 29 mars, tous dans l'action**

Communiqué des syndicats des douanes  
CFDT - CFTC - CGT - FO - SNUDDI - SPNDF

**Pour le retrait du plan Auvinne  
et la satisfaction de nos revendications.**

Les ministres ont refusé de prendre en compte la mobilisation des douaniers dans le plan de 18 mars, qui est mortel d'un coté significatif avec plus de 40 % de grévistes. Ils refusent de suspendre la restructuration annoncée par le Directeur général le 23 novembre 1999, mais en œuvre par les directeurs régionaux.

L'évolution affichée sur la méthode de concentration ne signifie pas l'abandon des fermetures et regroupements de services, des suppressions et restructurations d'emplois gérées par le plan Auvinne.

Les douaniers ne peuvent dans ce contexte de "nouveau concept d'économie des dépenses". Les bases de la réforme définies par le directeur général dans une logique de contrôle budgétaire et de gains d'efficacité restent d'actualité. Face de ce constat, pour améliorer chaque situation, nous continuerons à agir pour améliorer la mobilisation.

Le directeur général doit retirer son plan sans attendre l'ouverture de CTP Central du 29 mars.

Ensuite il faut espérer l'avenir.

❑ de l'état des lieux du service public douanier.  
❑ des missions, leurs conditions d'exercice et les moyens de leur accomplissement.  
❑ du temps et des qualifications.  
❑ de la mise en œuvre de la RT et ses perspectives en matière d'emploi.  
❑ de la localisation des services passés en surveillance.  
❑ des conditions de travail et de la compensation des pénalités.

L'intermédiaire soutient toutes les initiatives locales prises dans la perspective et le jour de CTP Central, en particulier :  
❑ les assemblées générales des personnels pour décider des modalités d'action à développer.  
❑ l'envoi de motions exprimant les revendications, les revendications des agents, en direction de la CG, du MEI, de la presse, des élus et de l'opinion publique.  
❑ dans les relations à l'unité syndicale et de dimension française dans les départements.

Pour le 29 mars, jour de CTP Central, les syndicats CFDT - CFTC - CGT - FO - SNUDDI - SPNDF appellent les douaniers à venir le travail et à toute action visant à bloquer l'activité des services.

**Plus nombreux dans l'action,  
Plus forts dans les négociations.**

Paris, le 23 mars 2000

## 2002

CFDT-CFTC-CGT-FO-SNUDDI-SPNDF-SUD  
**Toutes les clefs dans les directions !**

Depuis le 15 mars, des actions diversifiées se développent dans de nombreuses directions sur la reconnaissance de la pénibilité en surveillance, des risques encourus dans l'exercice de nos missions par :

- ❑ Une bonification des années passées en surveillance.
- ❑ Une revalorisation de l'indemnité de risque.

Le Directeur Général nous a reçu ce jour lors d'une audience informelle pour nous dire, tout en reconnaissant la légitimité des revendications :

"Je n'ai aucune marge de manœuvre, le ministre ne s'engage pas à 30 jours des élections, le moment est très mal choisi, il faut être raisonnable."

**C'est inacceptable !**

Cette méthode s'inscrit dans la droite ligne du traitement des dossiers ART, intégration des primes dans le traitement, effectifs et moyens.

Les syndicats ont décidé :

- ❑ D'interpeller par courrier le ministre pour exiger l'ouverture immédiate de négociations.
- ❑ D'interpeller les actions locales.
- ❑ Le 3 avril jour du CTPC, rassemblement devant les directions.

Paris le 22 mars 2002

## Conflit en surveillance

Dès son 60e congrès en 1984, le SNAD CGT avançait une proposition nouvelle de bonification visant à répondre au mieux aux besoins de la population douanière (initialement revendication d'un an tous les 5 ans). Deux principes :  
- toute période passée en surveillance justifie le bénéfice d'un abaissement de l'âge de départ à la retraite ;  
- majoration de la pension sans modification du taux de cotisation.

Durant l'année 2002, les agents de la branche surveillance ont entamé des dizaines d'actions dans toutes les régions afin d'obtenir des avancées sur la bonification et l'indemnité de risque. La semaine du 15 au 18 avril 2002 sera décisive. Des assemblées générales de personnels sont organisées. Partout, les collègues décident de bloquer péages, trains, ponts, routes, de remettre les clés des armoires d'armes... Les meetings politiques de la campagne présidentielle sont envahis. Toutes ces actions auront permis la réouverture de négociations.

À l'issue de ce conflit, la loi de finances de 2004 accordera la bonification aux agents exerçant en surveillance. L'indemnité de risque est revalorisée au même taux pour tous.

## 2005

L'année 2005 connaît de fortes mobilisations douanières : dans un premier temps pour contester une réforme maritime prévoyant la suppression d'un bateau sur deux.



D'autre part, les douaniers se sont aussi largement mobilisés, partout sur le territoire, dans le conflit pour l'augmentation des salaires dans la Fonction publique. Ils lutteront également contre la réforme du renseignement.



BIRIATOU-BAYONNE

## Le coup de sang des douaniers

Manif. Les douaniers ne décollent pas. Ils ont manifesté hier après-midi sur l'autoroute A 63. Bouchons. A bord d'une cinquantaine de véhicules, ils ont roulé à la vitesse de l'écartout. + #242



# SNAD CGT, 100 ANS DE LUTTES 2010 / 2019

2010



Alors que le conflit des retraités bat son plein, les douaniers s'invitent à un conseil d'administration de tous les directeurs à la Rochelle.

2012



2013

**21 novembre 2013, MOBILISATION HISTORIQUE DES DOUANIERS !!**

Les personnels des douanes se sont mobilisés massivement, dans un cadre intersyndical regroupant toutes les organisations syndicales représentatives douaniers, pour défendre le service public des douanes et des indirects face au plan stratégique dit « Douane 2018 ».

Avec près de 1 000 agents à Bercy, une prise d'acte agitée sur site, et des tours de grèves historiques dans les différentes directions régionales, cette mobilisation pour un véritable service public douanier renforce la dynamique initiée par le mouvement du 6 décembre 2012 et accomplit l'un des vœux des États généraux de la Douane en province et lors de la réunion nationale, le 18 septembre 2013, au Conseil économique, social et environnemental.

Au plus fort de la mobilisation, une délégation de l'intersyndicale a été reçue par le directeur adjoint de cabinet de Pierre Moscovici, François Adam, Hélène Croqueruelle et Francis Moreau. Malheureusement les représentants des OS ont dû constater la fermeté d'acier de leurs interlocuteurs à la revendication majeure des représentants du personnel à savoir un moratoire sur la mise en œuvre du projet stratégique et la réalisation d'un état des lieux de la Douane intégrant les travaux des États généraux.

Cette rencontre a été l'occasion pour l'intersyndicale de rappeler que ce projet stratégique constitue la plus violente attaque de l'histoire contemporaine contre les emplois historiques et douaniers à disposition de la DGDDI et contre son cœur de métier traditionnel et nécessaire de protection de l'économie, des consommateurs et des citoyens.

Cependant fermement sur leurs positions intransigeantes, les autorités administratives ont par ailleurs effectué, au profit de la mobilisation des personnels douaniers, que :

- la Douane pouvait perdre 400 emplois par an, au moins jusqu'en 2018, sans dommage majeur pour l'accomplissement des missions douanières,
- que la DGDDI n'est non prioritaire dans l'acte de l'État et qu'elle devait donc contribuer plus qu'auparavant à la revalorisation des grands équilibres budgétaires,
- que les grandes orientations, à savoir principalement l'hyper-concentration des services, ne pouvaient être remises en cause,
- et enfin que le dialogue social, en de bon sens, est un devoir.

Façon à ce mot, l'intersyndicale propose d'amplifier cette mobilisation pour défendre le service public douanier et des droits indirects suivant des modalités que l'intersyndicale va présenter très prochainement.

Fiers d'être tous ensemble dans le combat essentiel pour la douane, Les responsables de l'intersyndicale

2014



## Conflit contre le projet stratégique douanier

Fin 2012, la direction générale communique son « projet stratégique ». Le Snad, rejoint par l'intersyndicale, lance une mobilisation qui a duré 5 ans. Voici quelques événements marquants :

- Ivry, 2012
  - Rassemblement à Bercy, 2013
  - Manifestation nationale avec les Finances publiques, 2014
  - Manifestation à Paris, 2015
  - Actions locales partout sur le territoire, 2016
  - Manifestation nationale à Clermont-Ferrand, 2017
- Dès 2013, à l'initiative de la CGT, l'intersyndicale alerte élus, associations et entreprises sur la menace qui pèse sur les missions. Les États généraux de la douane sont organisés au CESE, moment historique de notre syndicat.

2017



2015

**COMBIEN DE JOUETS TOXIQUES SAISIS POUR CEUX EN CIRCULATION ?**

0,01 % des jouets les plus dangereux sont saisis

34 % des jouets les plus dangereux sont saisis en France

7 % des jouets les plus dangereux sont saisis en Europe

142 jouets les plus dangereux sont saisis en France

9 456 jouets les plus dangereux sont saisis en Europe

LA DOUANE EST EN DANGER ET VOUS AUSSI !

SEULE LA DOUANE PEUT PROTÉGER LES JOUETS LES PLUS DANGEREUX DES ENFANTS. C'EST POURQUOI LA DOUANE DOIT ÊTRE RENFORCÉE. LA DOUANE DOIT ÊTRE RENFORCÉE POUR PROTÉGER LES ENFANTS DES JOUETS LES PLUS DANGEREUX. LA DOUANE DOIT ÊTRE RENFORCÉE POUR PROTÉGER LES ENFANTS DES JOUETS LES PLUS DANGEREUX.

2019



2016



Alors que le Brexit approche, les douaniers adressent leurs cahiers revendicatifs dans les directions. Ils réclament, entre autres, une revalorisation salariale et des heures de nuit, une amélioration des conditions de travail et des effectifs. Parti des Hauts-de-France, le mouvement se propage à toute la Douane et dure 3 mois. En mai 2019, le SNAD appose sa signature sur le protocole de fin de conflit victorieux.

